

Page: 1/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit 600172
- · Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances
- · Code du produit: 4317784348904, 4317784015356, 4317784564717, 4317784564724
- · UFI: 6R90-PG50-D20Q-12QU
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Lubrifiant de refroidissement
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)



Page : 2/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 1)

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-Amino-2-ethyl-1,3propandiol polysulfides, di-tert-dodecyl Amides insaturés en C12-18 et C18, N- (hydroxyéthyl), éthoxylé 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

· Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient des produits biocides: 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.



Page: 3/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

 Composants dangereux: 		
CAS: 64742-53-6 EINECS: 265-156-6 Numéro index: 649-466-00-2 Reg.nr.: 01-2119480375-34	distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités Asp. Tox. 1, H304	50-100%
CAS: 68920-66-1 Reg.nr.: 01-2119489407-26	Fettalkohol, ethoxyliert Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315	2,5-10%
CAS: 115-70-8 Reg.nr.: 01-2119958191-37	2-Amino-2-ethyl-1,3propandiol Eye Dam. 1, H318	>1-<2,5%
CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6 Numéro index: 603-096-00-8 Reg.nr.: 01-2119475104-44-0000	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol Eye Irrit. 2, H319	>0-<2,5%
CAS: 157707-44-3 Polymer	Amides insaturés en C12-18 et C18, N- (hydroxyéthyl), éthoxylé Eye Dam. 1, H318	>1-<2,5%
CAS: 68425-15-0 EINECS: 270-335-7	polysulfides, di-tert-dodecyl Skin Sens. 1B, H317	>1-<2,5%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Numéro index: 613-088-00-6	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥0,05 %	<0,1%
CAS: 3811-73-2 EINECS: 223-296-5 Numéro index: 613-344-00-7	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 ATE: LD50 oral: 500 mg/kg LD50 dermique: 790 mg/kg LC50/4h inhalatoire: 0,5 ppm	<0,1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Autoprotection du secouriste d'urgence.

(suite page 4)



Page: 4/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 3)

· Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 5)



Page : 5/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver au frais et au sec. Stocker dans un endroit frais.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· 8.1 Parame	etres de contrôle					
· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:						
CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol						
VLEP Valeur momentanée: 101,2 mg/m³, 15 ppm						
Valeur à long terme: 67,5 mg/m³, 10 ppm						
· DNEL						
CAS: 68920-66-1 Fettalkohol, ethoxyliert						
Dermique	DNEL (worker)		2.080 mg/kg bw/day (professional use)			
Inhalatoire	Inhalatoire Long term value for employees		294 mg/m³ (professional use)			
CAS: 112-3	CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
Oral	DNEL (populution)		1,25 mg/kg bw/day (cus)			
Dermique	que DNEL (worker)		20 mg/kg bw/day (professional use)			
	DNEL (population)		10 mg/kg bw/day (cus)			
Inhalatoire	Long term value for employees		34 mg/m³ (cus)			
			67,5 mg/m³ (professional use)			
	DNEL (worker)		67,5 mg/m³ (professional use)			
	DNEL (population)		34 mg/m³ (cus)			
· PNEC						
CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol						
PNEC-Aquatic compartment Water 0,1 mg/L (Sea Water)						
PNEC-Sew	PNEC-Sewage treatment plant 200 mg/L (S)					

(suite page 6)



Page: 6/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 5)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé. Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.

· Point d'éclair >110 °C

(suite page 7)



Page: 7/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 6)

• Température d'auto-inflammation 270 °C

• Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C

· Viscosité:

· Viscosité cinématique à 40 °C 45 mm²/s

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 0,1 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité: Non déterminée.
Densité relative Non déterminé.
Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:
 Le produit n'est pas explosif.

· Test de séparation des solvants:

• VOC (CE) 1-1,52 % • VOC (CE) g/l 9,1-13,9 g/l

· Changement d'état

Température de suintement:

Propriétés comburantes
 Taux d'évaporation:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

 Informations concernant les classes de danger physique

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant

• Matières solides comburantes néant • Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant

(suite page 8)



Page: 8/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 7)

· Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
CAS: 64742-53-6 distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités					
Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (rat)			
CAS: 6892	CAS: 68920-66-1 Fettalkohol, ethoxyliert				
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)			
Inhalatoire	LC50/6h	>100 mg/m³ (rat)			
CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
Oral	LD50	4.900 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	4.900 mg/kg (lapin)			
CAS: 3811	CAS: 3811-73-2 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium				
Oral	LD50	500 mg/kg (ATE)			
		500 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	790 mg/kg (ATE)			
		1.100 mg/kg (rat)			
Inhalatoire	LC50/4h	0,5 ppm (ATE)			
		1,5 ppm (rat)			

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 9)



Page: 9/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 8)

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité ac	· Toxicité aquatique:					
CAS: 6474	CAS: 64742-53-6 distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités					
	EC50 (21d)	10 mg/L (Daphnia magna)				
	EC50 (48h)	>5.000 mg/L (Daphnia magna)				
	NOEC (21d)	10 mg/l (Daphnia magna)				
CAS: 6892	CAS: 68920-66-1 Fettalkohol, ethoxyliert					
	LC50 (96h)	108 mg/L (Brachydanio rerio)				
	EL50 akut (48h)	51 mg/l (Daphnia magna)				
	EL50 akut (72h)	>100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)				
	NOEC (10d)	0,16 mg/l (Lepomis macrochirus)				
CAS: 112-3	CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
Inhalatoire	LC50	>100 mg/L (crustacean)				
	LC50 akut (96h)	1.300 mg/L (Lepomis macrochirus)				
	LC50 akut	>100 mg/L (Brachydanio rerio)				
	EC50	>100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)				

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 10)



Page: 10/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 9)

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: En général non polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par
- l'utilisateur Non applicable.
- · 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

FR -



Page: 11/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-Amino-2-ethyl-1,3propandiol

polysulfides, di-tert-dodecyl

Amides insaturés en C12-18 et C18, N- (hydroxyéthyl), éthoxylé

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

· Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

- · Évaluation de la sécurité chimique
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Methanol
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Page: 12/13

Date d'impression : 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 11)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Verordnung (EU) Nr. 528/2012 Verwendung von Biozidprodukten applicable

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at: sdb@ede.de

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Contact: sdb@ede.de

Date de la version précédente: 18.10.2021
Numéro de la version précédente: 306

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent



Page: 13/13

Date d'impression: 10.09.2024 Révision: 10.09.2024

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Concentré de réfrigérant lubrifiant hautes performances

(suite de la page 12)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente